

La plaine de l'Hérault, un territoire à enjeux pour les chasseurs

De 2026 à 2028, l'animation est recentrée sur **un territoire de 39 communes**, sélectionnées au regard de la dynamique démontrée par les acteurs lors de la précédente phase. L'objectif est de renforcer les actions réalisées sur ces communes, pour restaurer les continuités écologiques et les habitats en faveur de la biodiversité.

Les objectifs visés :

37,5ha

d'implantation de couverts pour restaurer les corridors écologiques et maintien des couverts semés lors de la phase précédente

1,5km

de haies supplémentaires (haies simples, doubles, spontanées...)

12

communes concernées par le recensement de points d'eau

21

gestionnaires déjà mobilisés lors de la précédente phase du projet



Carte de communes de la Plaine de l'Hérault, bénéficiant d'une animation locale dans le cadre du projet.

- 🦋 La fédération des chasseurs de l'Hérault accompagne tous les gestionnaires volontaires dans la mise en oeuvre de ces démarches.
- 🦋 Son expertise sur les continuités écologiques et les milieux ouverts grâce à un outil précis peut aboutir à la préconisation de mise en place d'Infrastructures Agroécologiques à plusieurs échelles.

Ces actions concourent à la préservation de la biodiversité sur votre territoire et à la restauration de la Trame Verte et Bleue. Un personnel qualifié est à votre disposition pour créer des synergies d'actions et déployer les aménagements en faveur de la biodiversité.

Fédération des chasseurs 34

Laurie LANDIER
laurie.landier@fdc34.com
06.17.22.35.07



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la Région Occitanie



Programme
2026-2028

Restauration des continuités écologiques pour la biodiversité

La fédération de l'Hérault agit chez vous



ENGAGEMENT VOLONTAIRE

des gestionnaires : agriculteurs,
sociétés
de chasse, collectivités



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

pour la mise en oeuvre
d'aménagements adaptés
à votre territoire



RESTAURATION & PRÉSERVATION

de la trame verte
en faveur de la
biodiversité



La fédération des chasseurs de l'Hérault dispose d'une véritable expérience dans la mise en place d'aménagements dans les paysages méditerranéens, avec l'appui des chasseurs bénévoles.

Elle accompagne les gestionnaires locaux (agriculteurs, collectivités, propriétaires privés, sociétés de chasse) dans la définition de leur projet et sa mise en oeuvre, en s'appuyant sur 3 piliers d'actions opérationnelles :

- 1 **AMELIORER** la qualité paysagère, les continuités écologiques ainsi que la résilience au changement climatique.
- 2 **MAINTENIR** et diversifier les milieux ouverts en offrant des zones de reproduction, d'alimentation et de refuge toute l'année.



Améliorer le maillage paysager

OBJECTIFS

Créer ou recréer des linéaires de haies assurant des zones de reproduction, d'alimentation, de repères et corridors pour la faune sauvage.

- Définition du projet (localisation, choix d'essences locales adaptées, etc.) et conseils de mise en oeuvre (préparation du sol, entretien, etc.) en partenariat avec Paysarbre
- Organisation de chantiers de plantations participatifs en collaboration avec les collectivités. Une animation scolaire est proposée par la fédération en complément des chantiers participatifs.
- Une représentation cartographique du maillage de haie et de son influence micro-climatique, peut vous être restituée pour vous aider dans vos actions de restauration.



Diversifier les couverts sur les zones non productives



LOCALISATION

Milieux sans production agricole : jachère, friche viticole ou parcelle en cours d'embroussaillage et/ou milieux agricoles sous conditions.

PRÉCONISATION

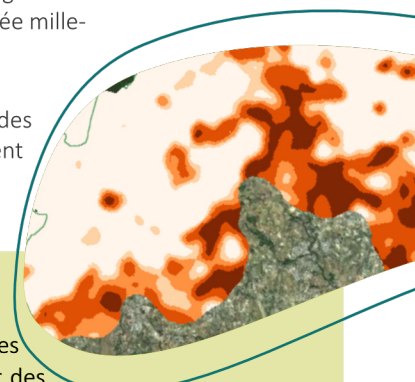
→ Semis d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique par le gestionnaire (collectivité, agriculteur, propriétaire privé ou société de chasse).

→ Les couverts, pouvant être fournis par la fédération des chasseurs*, sont des mélanges mellifères pluriannuels, adaptés aux contextes agro et pédo-climatiques locaux, avec une floraison étalée tout au long de l'année (sainfoin, sarrasin, vesces, luzerne, bourrache, achillée mille-feuille, etc.).

→ Afin de restaurer les continuités écologiques, des travaux de réouverture de milieux peuvent également être mis en oeuvre.

ACCOMPAGNEMENT

La fédération peut réaliser un diagnostic des milieux ouverts à plusieurs échelles et apporter des conseils de mise en oeuvre afin d'accompagner au mieux les gestionnaires.



* Selon les barèmes en vigueur fixés par la fdc34